



Les offres de conversion qui impliquent le transfert de titres s'accompagnent d'un dépôt et d'un retrait simultanés dans le système CDSX. L'opération se déroule essentiellement au lendemain de l'inscription de détail de la conversion. Le responsable des transferts actualise en bloc les stocks de titres détenues. La conversion des obligations « R » en obligations « C » n'est possible qu'au cours des dix mois suivant la date d'émission.